

# Report of the Annual Meeting Rapports annuels de la Société historique du Canada

Report of the Annual Meeting

## Discours du Président

Marcel Trudel

Volume 43, Number 1, 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/300437ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/300437ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

### ISSN

0317-0594 (print)

1712-9095 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Trudel, M. (1964). Discours du Président. *Report of the Annual Meeting / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, 43(1), 1–8.  
<https://doi.org/10.7202/300437ar>

All rights reserved © The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada, 1964

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**é**rudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## DISCOURS DU PRÉSIDENT \*

MARCEL TRUDEL  
*Université Laval*

Le bilinguisme au Canada est un problème ancien. Certes, depuis un siècle et, en particulier, ces vingt dernières années, on a pris de ce problème une conscience aiguë, ce qui donne raison à ces quelques héros de langue française ou de langue anglaise qui avaient eu l'audace, dans un milieu tout à fait réfractaire, de prêcher comme essentielle la connaissance d'une langue seconde. Comme les relations deviennent de plus en plus rapides et plus fréquentes entre nos deux civilisations, il nous faut recourir aux langues mêmes qui véhiculent ces civilisations; aujourd'hui, un Canadien qui n'accepterait qu'une seule de ces deux civilisations et, par conséquent, qu'une seule langue, se condamnerait au rachitisme intellectuel. L'honnête homme aujourd'hui doit être bilingue.

Certaines parties du Canada ont déjà une longue expérience d'une civilisation double et, ainsi, de la dualité linguistique: je pense à la province de Québec où, au siècle dernier, les civilisations anglaise et française étaient, non pas dans un simple état de voisinage, mais dans un état de compénétration (la ville de Québec eut vers 1850 à peu près autant d'Anglais que de Français, et Montréal fut un temps une ville à majorité anglaise); je pense aussi à l'Acadie, celle d'aujourd'hui, davantage celle du siècle dernier, et il faudrait remonter plus haut, à l'Acadie d'après le traité d'Utrecht.

Le problème du bilinguisme est encore plus ancien au Canada: il se pose dès que les Européens du seizième siècle veulent établir des relations avec les indigènes. Ce sera là, en guise de pousse-café, l'objet de mon propos. On ne m'en voudra pas, j'espère, si je me limite aux expériences linguistiques entre Français et indigènes; et si, dans ce rappel historique mes compatriotes de langue anglaise se sentent un peu frustrés, en guise de compensation, plutôt amère pour eux, je m'exprimerai en anglais: à cause de mon mauvais accent, vous croirez entendre du micmac ou du huron décadent, ce sera une autre preuve que le bilinguisme aujourd'hui comme au seizième siècle en est encore à ses premiers balbutiements\*.

Entre Français et indigènes, les relations ont commencé, écrit M. de La Palice, quand ils se sont rencontrés pour la première fois, mais on ne

\* *Les premiers balbutiements du bilinguisme, 1524-1634*, prononcé à Charlotte-town, le 11 juin 1964.

\* Ce qui suit a été présenté en anglais; nous reproduisons ici le texte original français.

sait pas la date de ce moment historique : ce serait peut-être vers 1504. Le dieppois Thomas Aubert pousse même le souci, en 1508, jusqu'à ramener de ces indigènes en France : simples souvenirs touristiques ? peut-être : on ne sait jamais où s'arrêtera l'appétit des touristes ; mais plus probablement dans une première tentative de francisation, afin que ces indigènes, retournés chez eux, servent d'interprètes : et ce serait ainsi qu'aurait débuté chez nous cette habitude d'aller poursuivre ses études en Europe... En 1524, pendant l'exploration qu'il fait au nom de la France, Verrazano enlève un enfant de huit ans ; il tente d'enlever aussi une jeune femme qui, selon lui, était de haute stature et très belle : Verrazano ne nous dit pas si c'était pour lui enseigner la grammaire... en tout cas, les Américaines savaient déjà se défendre et les cours n'ont pas eu lieu. Cette même expédition de 1524 s'arrête quinze jours dans la baie du Rhode-Island, chez une population fort hospitalière ; on s'entretenait, écrit Verrazano, « par signes et par gestes des sujets les plus divers » : nous admettons facilement que, dans ces conversations entre un Italien et les indigènes, il devait y avoir beaucoup de gestes, mais nous nous demandons avec inquiétude ce que les uns et les autres pouvaient retenir de ces palabres.

Dix ans après, en explorant le golfe, Jacques Cartier rencontre des indigènes micmacs dans la baie de Chaleur : ces Micmacs n'en sont pas à leurs premiers Européens, puisque, de loin, ils montrent leurs pelleteries. Les indigènes du littoral voyaient depuis longtemps des Européens aborder au rivage, car les pêcheurs de morue sèche étaient bien obligés de venir à terre, d'installer des échafauds et de faire la longue opération du séchage ; ils avaient des contacts avec les indigènes et rapportaient par surcroît quelques pelleteries, en attendant que les nécessités économiques les obligent un jour à rapporter plus de fourrures que de poissons. Ces Micmacs virent en Cartier un nouveau client et, zélés dans la vente, ils poussèrent l'impudence jusqu'à entourer la barque du nouveau visiteur. Celui-ci ne connaissait pas le micmac ; il a donc recours à un mode d'expression qui figure non pas au dictionnaire, mais dans le manuel du parfait policier : il tire en l'air. Ce langage international fut parfaitement compris. Le lendemain ramène les Micmacs et, quelque peu plus assurés, les Français recourent à une autre langage international : le troc. Cartier s'éloigne, emportant comme nouveau bagage, des fourrures et six mots micmacs : ces quelques mots, transcrits d'ailleurs très maladroitement, constituent notre plus ancien lexique franco-indigène.

Du reste, lorsque, dix jours plus tard, Cartier rencontre un autre groupe d'indigènes, le vocabulaire qu'il vient d'apprendre ne lui est déjà plus d'aucune utilité : ce sont des Iroquois, venus de Stadaconé faire leur cueillette annuelle de poissons ; il faut apprendre une nouvelle langue. Or, pour progresser rapidement, il faut que l'un ou l'autre, le Français ou l'indigène, apprenne systématiquement la langue. Cartier décide que ce sera l'indigène. Comme on ne peut compter sur le volon-

ariat (comment d'ailleurs leur expliquer la différence entre le volontariat et la conscription pour service outre-mer ?), Cartier procède par enlèvement : il emmène en France Domagaya et Taignoagny, fils du chef Donnacona. Ils y apprendront assez de français pour collaborer, semble-t-il, à la rédaction d'un lexique franco-iroquois d'au moins cinquante mots (ce qui était un progrès énorme sur le lexique francomicmac) ; et c'est encore parce qu'on se comprend mieux que Cartier peut en 1535 faire sa plus importante découverte, celle du fleuve, et parvenir à un pays, la région actuelle de la ville de Québec, qui porte un nom iroquois, Canada.

Les relations se gâtent dès le début, entre les Français et les interprètes indigènes. Malgré la promesse qu'ils ont faite à Cartier de le conduire à Hochelaga, les deux indigènes imaginent une scène de sorcellerie pour empêcher les Français d'aller en amont et même d'hiverner dans le Saint-Laurent. Cartier qui ne connaît que le petit hiver de Bretagne, pense qu'ils blaguent quand ils parlent de glaces épaisses et de hautes neiges ; il est décidé à hiverner comme à se rendre à Hochelaga : il y va sans interprètes et perd à peu près tout le bénéfice de son voyage. De plus, nos deux interprètes ont appris en France, en sus de la langue, à jouer le jeu du commerce et celui de la politique : ils montrent à leurs congénères qu'il faut exiger davantage pour les articles de traite, et ils veulent que Cartier emmène en France un ennemi de leur père ; quant à eux, au contraire de nos boursiers du Conseil des Arts, ils en ont assez d'une année en France et ne veulent plus y retourner. Le rusé Cartier va mettre ordre à tout cela : à l'occasion de l'érection d'une croix, il enlève ses interprètes, et avec eux Donnacona pour mettre en sa place un rival apparemment mieux disposé, et il rentre en France avec ses prisonniers qui ne reverront plus jamais le continent du maïs.

Certes, on pourra rédiger un lexique plus étoffé que le précédent, mais avec 168 mots ou expressions on ne pousse pas la conversation bien loin ; quand Cartier revient en 1541, le Français ne peut encore balbutier que quelques mots iroquois, et aucun Iroquois ne sait le français. Cartier inaugure alors un système qui sera très en vogue au dix-septième siècle : il confie au chef d'Achelacy deux jeunes garçons pour apprendre la langue et, pour payer les frais de scolarité, il lui laisse « un manteau de drap écarlate de Paris, lequel était tout garni de boutons jaunes et blancs d'étain et de petites clochettes », deux bassins de laiton, des hachots et couteaux. L'histoire n'a pas conservé les noms de ces deux premiers Européens à adopter, au nord de la Floride, la vie des indigènes pour apprendre la langue selon la méthode directe. D'ailleurs, l'entraînement aura été de courte durée : peu de jours après, Cartier se rend compte que le professeur est parti conspirer à Stadaconé, et c'est bientôt l'état de guerre entre Français et Iroquois. Sous Roberval en 1542, les relations franco-indigènes se limitent à un peu de troc ; on ne semble faire aucun

progrès en iroquois. Puis, c'est le repli sur l'Europe et le mystère retombe pour un demi-siècle sur la *grande rivière de Canada*.

Quand la France revient dans le Saint-Laurent à l'ouverture du dix-septième siècle, toutes les maigres connaissances qu'on avait pu accumuler en iroquois, ne valent plus rien; il s'est produit dans la vallée laurentienne une révolution ethnique : les anciens maîtres du fleuve sont partis, abandonnant les lieux à de petites troupes de Montagnais; le vocabulaire qu'on a acquis au siècle précédent demeure inutilisable : il faut tout recommencer.

D'ailleurs, pendant quelques années, la France ne cherche pas à se fixer dans le Saint-Laurent, elle lui préfère l'Acadie, mais là, dans un territoire restreint, on a affaire à au moins trois langues : le micmac de la péninsule acadienne, l'etchemin des rivières Saint-Jean et Penobscot, l'almouchiquois de la rivière Kennebec. Désormais, pour résoudre le problème linguistique, que ce soit en Acadie ou dans le Saint-Laurent, les Français vont recourir à une double formule : d'une part, se mettre à l'école chez les indigènes et, d'autre part, tenter de franciser quelques sauvages qui puissent servir d'interprètes.

La première méthode est appliquée par de Monts, dès juillet 1605, lorsqu'il confie aux indigènes de la baie de Casco un premier Français : on ignore le nom de ce premier Français du dix-septième siècle à se faire sauvage, un certain temps, pour apprendre les langues. Par la suite, il y en aura toujours chez les indigènes, en Acadie comme dans la vallée laurentienne. Ainsi, en 1610, Étienne Brûlé va hiverner à l'île aux Allumettes; quand il revient le printemps suivant, il est habillé « à la sauvage »; il a tellement goûté son expérience qu'il repart tout de suite pour la Huronie où il fera carrière de diplomate, avec un fort salaire annuel, chargé qu'il est de pousser les indigènes des Grands Lacs à la traite du Saint-Laurent : il deviendra un vrai Huron, à tel point que ces anthropophages, poussant l'intégration raciale jusqu'au bout, finiront par mettre Brûlé dans leur pot-au-feu ! Brûlé est à la tête de liste de ces interprètes audacieux qui se font sauvages pour mieux maîtriser la langue et servir ensuite d'agents permanents : nous connaissons encore, dans ces débuts, Richer, Godefroy, Vignau, Marsolet, Nicollet, Le Tardif; et ce Symon qui consent à servir d'interprète dans la colonie de Saint-Sauveur, à condition que les chirurgiens qui viennent en traite aient bien soin de sa personne; on fait même mention d'un Grec qui en 1627-1628 sert d'interprète aux Français et qui, rusé comme Ulysse, se déguise en sauvage.

Ou bien, on imagine, comme Cartier en 1534, d'emmener des indigènes en France. Cette fois, on les choisira très jeunes pour qu'ils soient plus souples : après ce Huron, Savignon, qui va en France en 1610 plutôt à titre d'otage bien choyé, les Récollets s'appliqueront à ce système. C'est le cas, en particulier, de ce petit Montagnais, Pastetchouan, qui vit en France de 1620 à 1625 : on le met au collège, il apprend le français et

le latin; on comptait bien qu'après ces cinq années il serait d'une grande utilité : hélas ! quand il revient bien malgré lui, on s'aperçoit qu'il ne sait plus son montagnais et on est obligé de lui faire violence pour le remettre parmi les siens à réapprendre sa langue maternelle.

Chez les Français, à part les interprètes qui sont au service de la Compagnie, les laïques n'ont pas souci d'apprendre les langues. Champlain lui-même se le fera reprocher par les indigènes : ils regrettent que depuis ces vingt ans qu'il les fréquente, Champlain « ne s'estoit point estudié à leur langue » pour communiquer directement avec eux, au lieu de recourir à des interprètes qui, selon les sauvages, ne sont pas toujours fidèles.

Les missionnaires récollets et jésuites, s'ils voulaient faire œuvre d'évangélisation, devaient s'astreindre à apprendre les langues indigènes d'une façon systématique. Ils ne pouvaient tout de même pas attendre la francisation de ces petits sauvages qu'ils envoyaient en France : d'ailleurs, la mort fauchait dans les rangs des petits écoliers ou le naturel sauvage prenait vite le dessus. Quant aux interprètes des compagnies, les missionnaires se butaient sur eux comme sur le cap *Non*, ainsi qu'un missionnaire le dit de Biencourt. Marsolet, par exemple, refuse carrément d'aider les Récollets, ayant juré, paraît-il, « de n'enseigner rien de la langue à qui que ce fût », moins par secret professionnel, pense Sagard, que pour « ne laisser empiéter personne sur son office » ; il n'y aura que les jésuites à pouvoir l'amadouer et à se faire donner tout ce qu'il sait. Des missionnaires iront donc vivre parmi les indigènes pour accomplir la première démarche apostolique, qui est une démarche linguistique : le jésuite Massé sera ainsi le premier prêtre en Amérique du Nord à vivre à l'indienne parmi les Indiens pour en apprendre la langue : en 1612, il passe quelque temps chez eux à la rivière Saint-Jean.

On pouvait aussi retenir chez soi les services d'un indigène qui jouait alors le rôle d'un « maistre en langue Sauvagine », c'étaient les cours privés à domicile. Or le maître improvisé manque de rigidité intellectuelle : « Je fay, écrit le jésuite Le Jeune, des conjugaisons, declinaisons, quelque petite syntaxe, un dictionnaire, avec une peine incroyable, car il me falloit quelquefois demander vingt questions pour avoir la cognoissance d'un mot, tant mon maistre peu duit à enseigner, varioit » ; et pour rendre le maître plus attentif, l'élève doit de temps à autre lui donner du tabac... Ou le professeur, conscient de la hauteur de son rôle, ne veut parler que devant un plat bien rempli; quand on ne pouvait plus nourrir cette bouche supplémentaire d'où sortaient quelques mots indigènes mais où s'engouffraient les vivres les plus précieux, les cours prenaient fin. Par surcroît, il arrivait à ces professeurs de bien s'amuser pour mieux digérer; ainsi, se plaint le jésuite Biard, dans les phrases que nous faisons traduire, le maître glissait des paroles indécentes « que nous allions innocemment preschotant pour belles sentences de l'Évangile »...

S'il n'y avait que cela ! si les bouches pouvaient mâcher les mêmes mets, elles ne pouvaient pas toujours mâcher les mêmes syllabes : les Montagnais n'avaient pas les sons F, L, V; chez eux, le L devenait R; quant aux Hurons, ils n'avaient aucune labiale : P devenait T, F devenait S, M devenait N; un jeune Huron tenta 300 fois de prononcer P et n'aboutit toujours qu'à T : au lieu de *Père Gabriel*, les Hurons disaient *Tère Aviel*. Il y avait plus grave : ces langues indigènes ne se prêtaient nullement à la traduction d'un vocabulaire théologique. La langue huronne, écrit Sagard, est « assez pauvre & disetteuse de mots en plusieurs choses, & particulièrement en ce qui est des mystères de nostre sainte Religion »; même pour le *Pater*, il fallait recourir à des périphrases. De même, remarque Biard, la langue micmacque n'a rien d'abstrait ni de spirituel, elle est incapable d'exprimer la vertu ni le vice, et l'on cherche encore à savoir s'ils ont un vocable « qui corresponde droitement à ce mot *Credo, Je crois* »; et l'on sait, d'après le jésuite Le Jeune, que faute de vocables correspondants, il fallut enseigner le signe de croix en français. On comprend que les Micmacs aient longtemps vu dans le sacrement de baptême qu'un signe d'alliance avec les traiteurs de Normandie.

La pauvreté du vocabulaire entraînant l'incompréhension entre les peuples, les Jésuites, ces éternels persécutés, faillirent soulever contre eux, dans le Saint-Laurent, une lutte bien plus dangereuse que celle de l'*Anti-Coton* : le père Massé dit un jour au Montagnais Mecabau : « Donne-moy ton âme, aussy bien mourras-tu bientost, » voulant dire évidemment : « et tu seras sauvé », et tout fier de son montagnais tout neuf, il lui donna des pois qui, mal apprêtés par le sauvage, conduisirent Mecabau aux portes de la mort. Donnés en échange du droit d'aînesse ou d'une âme, les plats de lentilles entraînent toujours des tragédies. La fureur des Montagnais fut grande contre les jésuites : des canots allèrent à Tadoussac et aux Trois-Rivières prévenir tout le monde d'avoir à se garder désormais des *robes noires*; il faudra de longs palabres du récollet Le Caron pour faire comprendre que ce n'était là, accompagnée d'une mauvaise recette de cuisine, qu'une trahison de la traduction.

Il fallut des années de labeur pour surmonter l'obstacle linguistique. Le récollet Le Caron commence en 1615 un dictionnaire de la langue huronne; de son côté, en 1623-1624, Sagard, qui avait tenté d'assimiler en même temps le montagnais, le népissingue et le huron et qui dut vite se contenter du huron, s'applique à rédiger un vocabulaire en le répétant à mesure devant les Hurons. De cet effort conjugué résultera en 1625, avec l'ébauche d'un lexique algonquin et d'un lexique montagnais, un premier dictionnaire huron que Le Caron présente, à l'état de manuscrit, au roi Louis XIII; et lorsque Sagard publie en 1632 un dictionnaire de la langue huronne en 132 pages, on n'avait jamais vu une œuvre aussi considérable sur une langue indigène de l'Amérique du Nord; ce sera, du reste, la seule de cette importance sur la langue huronne.

Mais pourquoi consacrer tant d'efforts à la langue de ce tout petit pays qu'était la Huronie, qui tiendrait facilement dans un comté d'aujourd'hui ? C'est que le huron était, pourrait-on dire, la langue commerciale des Grands Lacs : selon Sagard, les sauvages du Petun, les Neutres, les Gens du Feu, les Puants, les Cheveux-Relevés, les Népissingues et même les Algonquins de l'île aux Allumettes se servaient du huron dans leurs voyages ou à la traite; ce qui fait que les Hurons, dépositaires d'une langue internationale, se dispensaient, comme les Italiens du seizième siècle et les Anglais du dix-neuvième, d'apprendre aucune autre langue. Maîtriser la langue huronne, c'était entrer en relations avec un grand nombre de nations : malheureusement, lorsqu'au bout d'une quinzaine d'années on fut à même de bien connaître la langue, la Huronie fut effacée de la carte et, avec elle, disparut dans cette région-clé des Grands Lacs le précieux avantage d'une langue commune.

Dans le même temps, la francisation des indigènes aboutissait à un échec général. Ils s'étaient habitués aux interprètes, comme ils s'étaient habitués à se laisser prier, eux les fournisseurs indispensables de la fourrure; d'ailleurs, les Français qui en Europe étaient soumis à de rigides contraintes sociales, ne demandaient pas mieux, sous prétexte de servir d'interprètes, que d'aller vivre à l'indienne; ce que Marie de l'Incarnation constate, quand elle écrit qu'un Français devient plutôt sauvage qu'un sauvage ne devient Français. Toujours est-il que même dans la deuxième moitié du dix-septième siècle, la barrière linguistique n'est encore franchie que par des interprètes; Colbert qui rêvait de voir ces indigènes et ces Français de la Nouvelle-France ne former « qu'un mesme peuple et un mesme sang », se plaint à Talon en 1666 qu'on n'ait pas obligé les sauvages à « s'instruire dans notre langue, au lieu que pour avoir quelque commerce avec eux nos françois ont été necessitez d'apprendre la leur ».

Dans cette rencontre de la langue française avec une langue indigène, c'est la langue indigène qui est demeurée, au dix-septième siècle, la langue obligatoire, essentielle. La première expérience du bilinguisme a donc été un échec. Comment l'expliquer ? je dirais que les deux langues en présence se trouvaient très éloignées l'une de l'autre : entre le français et, par exemple, le montagnais, aucun point commun, aucune parenté d'aucune sorte; passer de l'une à l'autre exigeait un effort intellectuel bien particulier; cet effort, les indigènes pouvaient le fournir, puisque plusieurs étaient polyglottes, mais ils n'avaient pas à fournir cet effort : les maîtres de la scène économique, c'étaient eux et non les Français; les indigènes viennent à la traite, mais ils se laissent supplier; dès que leur zèle se refroidit, les traiteurs français tremblent; on verse à Brûlé un salaire annuel très élevé, pour être sûr que chaque printemps il amènera les Hurons à la foire du Saint-Laurent. Les indigènes n'avaient pas besoin d'apprendre la langue d'un client qu'ils tenaient à leur merci.

Depuis le début de cette divagation sur les premiers balbutiements du bilinguisme, je sens bien que vous la transposez dans notre temps.



Et vous concluez que, malgré tout, le bilinguisme progresse et va progresser de plus en plus entre Anglais et Français du Canada. Certes, comme le Français devait autrefois apprendre le huron, parce que l'indigène était le maître de la scène économique, de même aujourd'hui le Français doit apprendre la langue de ces Anglais qui dominent l'économie, mais la situation du bilinguisme réciproque est, de nos jours, infiniment plus favorable qu'en 1632 : l'anglais et le français sont des langues sœurs, il est relativement facile de passer de l'une à l'autre et l'effort pour le faire dans un sens ou dans l'autre est nettement comparable; de plus, après deux siècles de vie en commun, nous constatons que, même si parfois nous nous lançons quelques méchancetés (c'est normal entre voisins et même entre parents), nous avons besoin les uns des autres, pour que le Canada demeure le Canada. Enfin, j'ajouterais que nous sommes maintenant bien favorisés : nos professeurs de langues sont nombreux, bien entraînés, munis d'excellents appareils (ces maîtres coûtent peut-être aussi cher que ce sauvage du père Biard, dont la science n'était plus communicable dès que l'assiette était vide); et il y a la ressource des dictionnaires, qui sont sûrs et d'un format commode; ou, ce qui est encore bien mieux, nous pouvons profiter de relations faciles et constantes entre les deux groupes ethniques, alors que jadis les Français ne rencontraient les Hurons qu'une seule fois par année. Les conditions d'aujourd'hui sont extrêmement favorables au bilinguisme et, dans l'euphorie de ce congrès, on se prend volontiers à souhaiter qu'un jour prochain Anglais et Français ne soient plus séparés que par la prononciation du *th* et de l'*u*...